

Une Sage-Femme de PMI et de planification familiale (H/F)

La sage-femme de P.M.I. accompagne les femmes enceintes à risques médico-sociaux psychologiques. Rattachée au Service promotion de la santé maternelle et infantile, elle exerce sa fonction dans le cadre d'une compétence médicale limitée. * L'exercice de la profession de sage-femme comporte la pratique des actes nécessaires au diagnostic, à la surveillance de la grossesse et à la préparation psychoprophylactique à l'accouchement, ainsi qu'à la surveillance et à la pratique de l'accouchement et des soins postnatals en ce qui concerne la mère et l'enfant, sous réserve des dispositions des articles L 451-2 à L 451-4 et suivant les modalités fixées par le code déontologique de la profession, mentionné à l'article L 4127-1. L'examen postnatal peut être pratiqué par la sage-femme si la grossesse a été normale et si l'accouchement a été eutocique. L'exercice de la profession de sage-femme peut comporter également la participation aux consultations de planification familiale.

CADRE D'EMPLOI : Sages-Femmes Territoriales

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : Maison de la solidarité d'Etain

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Veiller au bon déroulement de la grossesse par un entretien prénatal individuel

- S'assurer du suivi médical de la femme enceinte
- Observer la femme enceinte dans son environnement
- Identifier les besoins spécifiques de chaque femme enceinte
- Dépister une anomalie éventuelle
- Orienter la femme enceinte vers une prise en charge adaptée

2- Contribuer à la prise en charge des femmes enceintes présentant un risque particulier

- Déterminer avec la patiente la conduite à tenir à domicile par rapport à une pathologie identifiée
- Proposer les moyens d'aide adaptés à chaque situation
- Concourir à la mise en œuvre des moyens d'aide avec les différents partenaires
- Accompagner la femme enceinte dans son vécu émotionnel

3- Faire émerger la parentalité

- Engager une réflexion à l'intérieur du couple sur le rôle de parent
- Faire émerger la place du père chez les mères isolées
- Informer des bienfaits de l'allaitement maternel
- Organiser des séances de préparation à la naissance, individuelles ou collectives, en fonction des besoins sur les territoires
- Envisager de mettre en place des groupes de parole

4- Contribuer à la prévention des facteurs de risques liés à la grossesse, à la naissance et aux risques de maltraitance

- Donner les recommandations nécessaires au maintien de la santé de la mère et de l'enfant
- Informer systématiquement des dangers liés au tabac, à l'alcool et à la drogue
- Participer au travail en réseau (Réseau Périnatal Lorrain et réseaux de proximité)
- Alerter les partenaires concernés en cas de danger potentiel pour l'enfant à venir et la mère

5- Participer aux consultations de planification familiale

- Mettre en place les consultations médicales aux fins de contraception et de lutte contre les Infections sexuellement transmissibles (IST)
- Accompagner toute demande d'Interruption volontaire de grossesse (IVG)
- Diffuser les informations préventives sur la sexualité et l'éducation familiale

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

Connaissances professionnelles : Politique P.M.I.

Compétences professionnelles : Aptitude à l'animation de groupes, Techniques d'écoute active, Savoir s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire, Capacité d'initiative, Capacité à réaliser des visites à domicile

Attitudes professionnelles : Disponibilité, Empathie

CONDITIONS SPÉCIFIQUES : Titulaire du permis B. Véhicule personnel, Obligation de formation continue. Déplacements nombreux et divers

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Poste ouvrant droit à la prime de revalorisation dite « Ségur ». Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. Possibilité de télétravail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun

Merci d'adresser votre candidature ((lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours, ...)) **avant le 14/12/2025**, à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le Docteur Denis AMBROISE au 03.29.45.76.55